

Prévention des risques liés aux travaux en hauteur – Formation spécifique port du harnais

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les risques liés au travail en hauteur et choisir les moyens de protection appropriés
- Acquérir les connaissances techniques au travail et accès sur des sites préalablement sécurisés (ancrages, lignes de vie, support d'assurages...)
- Savoir utiliser et vérifier son harnais de sécurité et ses systèmes antichute lors de travaux en hauteur.

PROGRAMME

- **Le contexte réglementaire** : les accidents du travail, les dispositions réglementaires, les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations, les partenaires de la prévention et leurs rôles, les droits, obligations et responsabilités, sensibilisation aux chutes en hauteur, la protection collective et individuelle.
- **Les dispositions spécifiques au port du harnais** : moyens d'accès au poste de travail et circulation en hauteur, les travaux sur toitures, les lignes de vie, les différents types de harnais de sécurité, les anti-chutes et les ancrages, les accessoires de liaisons, les absorbeurs d'énergie, les obligations et responsabilités liées au harnais de sécurité.
- **Travaux pratiques** : Etude du risque par rapport aux travaux à réaliser, réglage du harnais et test de suspension, accrochage du harnais et mise en œuvre des accessoires, réalisation de points d'ancrage provisoires, déplacements sur lignes de vie, utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage flexibles et rigides, vérification et préparation du matériel, stockage, entretien du matériel et contrôle quotidien.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Formation alternant théorie et exercices pratiques . Présentation /démonstration sur vidéo projecteur ou tableau – mise en situation

FORMATEUR

Formateur spécialisé dans le montage d'échafaudage et le travail en hauteur. IG FORMATION est un organisme de formation agréé et référencé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur (tour de table et mise en situation)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour le 06 février 2023

LES +

- Echanges de pratiques entre les participants
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Être âgé de 18 ans et ne pas avoir de contre indication médicale aux travaux en hauteur

LIEU / DATES / HORAIRES

CMA du Cantal – Aurillac

Nous consulter pour les dates et horaires

TARIF

Nous consulter

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 3 jours de la date de session/entrée permanente

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric
15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.